

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

COMMISSION DES DROITS
DE L'HOMME DU CAMEROUN

SECRÉTARIAT PERMANENT

Cellule de la Communication

B.P/P.O. Box 20317, Yaoundé
Fax: (237) 222-22-60-82
Numéro Vert: 1523



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CAMEROON HUMAN RIGHTS
COMMISSION

PERMANENT SECRETARIAT

Communication Unit

Tel: (237) 222-22-61-17
E-mail : chrc.cdhc2019@gmail.com
Site web : <http://www.cdhc.com>
Toll-Free Number: 1523

Maseru / Kampala

Le Pr James MOUANGUE KOBILA en mission pour la réalisation des Droits de l'enfant et du développement durable

Le président de la Commission des Droits de l'homme du Cameroun (CDHC) et vice-président du Réseau des institutions nationales africaines des Droits de l'homme (RINADH), le Pr James MOUANGUE KOBILA fait rayonner l'institution nationale des Droits de l'homme (INDH) du Cameroun successivement à Maseru, capitale du Royaume du Lesotho, puis à Kampala, en Ouganda, à l'occasion de deux importantes assises sur les Droits de l'enfant et sur les Objectifs de développement durable.

À Maseru, le président de la première institution nationale des Droits de l'homme (INDH) affiliée au Comité africain d'experts sur les Droits et le bien-être de l'enfant (CoAEDBEE) a prononcé une déclaration le 7 avril 2025, à l'occasion de première journée de la 45^e Session ordinaire du CoAEDBEE, présidée par l'Angolais Wilson ALMEIDA ADÃO, le président de ce mécanisme africain des Droits de l'homme. Empreinte de conviction et de clarté, cette déclaration a porté haut la voix des INDH, avec des propos ancrés dans la réalité des Droits humains sur le terrain. Elle a constitué un moment fort de cette session, appelant à une mobilisation accrue pour la réalisation de tous les Droits et du bien-être de l'enfant africain.

À la suite des discours et des déclarations des principaux acteurs pertinents en matière de Droits de l'enfant, cette session est organisée en travaux de groupe. Elle connaît trois temps forts : i) la présentation de l'*Étude sur la mise en œuvre des décisions et recommandations du Comité*, ii) la présentation de l'*Étude sur le changement climatique et les Droits de l'enfant en Afrique* et iii) des discussions sur les questions sensibles des *Enfants en situation de conflit*, l'*Élimination des pratiques néfastes aux enfants*, autant que la *Prévention des abus et de l'exploitation sexuels des enfants sur notre continent*.

Laissant Mme Marie Chantal MESSENGA MENDOMO épouse SAME, le point focal Droits de l'enfant assurer la suite de la participation de la CDHC aux travaux du CoAEDBEE qui s'achèvent le 12 courant, le Pr MOUANGUE KOBILA s'est rendu à Kampala où il participe depuis le 9 avril 2025 à la 11^e session du *Forum régional africain pour le développement durable (FRADD-11)*. Ce forum, qui s'achève ce 11 avril, est organisé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, en collaboration avec l'Union africaine, la

Banque africaine de développement, plusieurs institutions onusiennes et le Gouvernement ougandais, à cinq ans de 2030, le terme fixé pour la réalisation des Objectifs de développement durable.

Placé sous le thème *Stimuler la création d'emplois et la croissance économique grâce à des solutions durables, inclusives et fondées sur la science et des données probantes*, la première journée du FRADD-11 a été marquée par le discours saisissant et édifiant du président ougandais, Yoweri KAGUTA MUSEVENI. Le président de la CDHC a, quant à lui, pris la parole en plénière pendant la 2^e journée pour soutenir trois choses : i) l'inutilité des cadeaux fiscaux pour la promotion de l'investissement en Afrique ; ii) le fait que le défi (réel) du changement climatique n'est pas « *le plus grand défi auquel l'Afrique fait face* » et iii) la nécessaire priorisation de l'entrepreneuriat pour lutter contre le chômage en Afrique et pour accélérer la réalisation des ODD.

Outre la CDHC, une dizaine de Camerounais représentant : le Parlement ; le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT) ; le Conseil national de la jeunesse et les OSC ont pris part aux débats organisés en plénières et en ateliers.